

Insight et remédiation cognitive
22 septembre 2017 – MSHS Université de Poitiers

M^{me} / M.

Prénom : Nom :

Fonction :

Adresse professionnelle :

Nom du service / unité de soins :

Code Postal : Ville :

Courriel : Tél. : Fax :

Je règle les droits d'inscription* au Colloque :

- Inscription membre AFRC avant août 2017 : 30 € TTC
- Inscription non-membre avant août 2017 : 60 € TTC
- Inscription après le 1^{er} août 2017 : 95 €
- Invitation (interne membre de l'AFFEP)
- Inscription formation continue

**prestations incluses dans les droits d'inscription : conférences,
cocktail déjeunatoire et ateliers*

Règlement par chèque hors formation continue à l'ordre de l'AFRC d'un montant total des droits d'inscription (TTC) de : €

Bulletin d'inscription à retourner dûment complété avec le règlement à Mme Naima Kerouani, **Colloque AFRC – SUR-CL3R**
4 rue Jean Sarrazin 69008 Lyon. Informations concernant le colloque : 04 26 73 85 42 ou 04 26 73 85 37
Toute inscription non accompagnée de son règlement ne pourra être prise en compte.

Règlement par chèque dans le cadre de la formation continue (n° de formateur : 84 69 14447 69) à l'ordre de l'AFRC d'un montant total des droits d'inscription (TTC) de : €

à envoyer à Colloque **AFRC – SUR-CL3R 4 rue Jean Sarrazin 69008 Lyon.**

En cas de souhait de paiement par virement : solliciter l'AFRC.



Toute demande d'annulation doit impérativement être formulée par écrit à : AFRC/Service universitaire de réhabilitation 4 rue Jean Sarrazin 69008 Lyon. Si envoyée avant le 15 septembre 2016, elle donnera lieu à un remboursement déduction faite des sommes engagées et/ou déjà dépensées pour la réalisation de la participation au colloque. Les demandes de remplacement de nom formulées par écrit sont admises.